

Bréhan, mardi 18 mars 2025

## Le long des canaux de Bretagne, plus de 8 000 arbres plantés depuis 2020

### Changement climatique : la Région renouvelle le patrimoine arboré

Propriétaire des canaux bretons mais aussi de leurs berges et chemins de halage, la Région a pour mission de les entretenir et de les valoriser. Garante d'un patrimoine naturel d'exception (33 000 arbres, 500 ha de boisement), la collectivité s'en acquitte avec la volonté de participer aussi à la lutte contre le changement climatique, via un programme ambitieux de pérennisation du parc arboré. Alors qu'elle a adopté, fin 2023, un plan d'actions "biodiversité des canaux" et un plan breton pour l'arbre, la Région aura planté cet hiver 1 500 arbres sur son domaine fluvial. Anne Gallo-Kerleau, Vice-présidente aux canaux, a fait le point sur cette politique, mardi à Bréhan, où la collectivité a planté ces derniers mois 5 392 m<sup>2</sup> de bosquets et 34 arbres d'alignement, qui s'ajoutent aux 62, déjà mis en terre à l'hiver 2024.

**Chêne pédonculé, chêne sessile et des marais, érable champêtre, charme, merisier, douglas, pin sylvestre, cormier, platane, tilleul, noyer, pommier, poirier ou cerisier** : plus de **8 000 arbres** ont déjà été plantés par la Région **depuis 2020** le long des canaux de Bretagne (pour un **coût total de près de 275 000 €**).

Afin de mesurer sur le terrain les effets de cette politique régionale ambitieuse et vertueuse, Anne Gallo-Kerleau, Vice-présidente de la Région aux canaux, s'est rendue, ce mardi, à Bréhan où une **opération portant sur 1 450 arbres et arbustes et 34 arbres d'alignement a été menée cet hiver**.

Ce renouvellement du parc arboré des canaux contribue à **l'attrait touristique des voies d'eau tout en stockant le carbone**. Il permet de :

- **Séquestrer le carbone** afin de contribuer à la limitation du réchauffement climatique ;
- **Préserver la ressource en eau** par un couvert ombragé limitant fortement l'évaporation ;
- **Reconstituer les continuités écologiques** indispensables à la diffusion des espèces animales (oiseaux, chauves-souris...);
- **Perpétuer et renforcer le patrimoine arboré vieillissant des canaux** de Bretagne, marqueur identitaire fort ;
- **Accroître le confort des 4 millions d'usagers recensés sur les canaux chaque année** en apportant ombre et fraîcheur.

Face au changement climatique, le **choix des essences fait l'objet de réflexions en amont**. Certaines, devenues **plus vulnérables et sensibles**, comme le hêtre, l'orme, le frêne et le châtaignier, ne sont plus utilisées.

Les essences désormais privilégiées, principalement feuillues, locales et résistantes, sont plantées durant l'hiver, en **haie bocagère, plantations forestières ou baliveaux** (jeunes arbres de 2,5 m).

#### Chiffres-clés du patrimoine arboré des canaux bretons

- **500 km de canaux, 33 000 arbres, 500 hectares boisés**
- **Plus de 100 essences** (32 % de chênes, 13 % de peupliers)
- **2 300 teqCO<sub>2</sub> séquestrés/an**
- **2 400 m<sup>3</sup>/an de bois valorisés** (chauffage et bois d'œuvre)
- **Bois aussi utilisé par la Région pour fabriquer bancs, tables, portes, volets, nichoirs et hôtels à insectes...**



#### SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | [presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh)

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Aymery Bot (07 50 12 41 30) | Sébastien Jédor (06 22 49 94 69)

[www.bretagne.bzh/espace-presse](http://www.bretagne.bzh/espace-presse)